



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

TERMES DE REFERENCE RELATIFS A L'ATELIER DE FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX DES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DOMESTIQUE EN BOIS ENERGIE D'ORIGINE LEGALE DU 4 AU 6 DECEMBRE 2019 - MAROUA

Date :	Du 4 au 6 Décembre 2019
Durée :	03 jours
Communes cibles :	Gueme, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza et Yagoua.
Objectif principal :	Accompagner les communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi et de légalité Former les communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l'origine du bois : le personnel communal (CPCF, CFC, Agent communal) formé, vérification de l'origine légale du bois.
Chef de l'activité	MBANI JEAN MARIE, Chef d'Antenne Savane Sèche du Projet « Reboisement 1400 »
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none">- MBANI Jean Marie ; Chef d'Antenne Zone Savane Sèche;- Chef Brigade Régionale de Contrôle REN- Chef de Service Régionale des Forêts Région du Nord- DDFOF Bénoué,- DDFOF Mayo-Danay,- DDMINEPDED Mayo-Danay,- DDFOF_Mayo-Tsanaga- CSForêt Diamaré
Logistique	Location véhicule/ moto, GPS, décamètre, et autres
Référence TOMPRO	Budget de l'action Rubrique 1 : Ressources Humaines Activité 1.3.2 : Sur place (personnel affecté à l'action) Rubrique 2 : Voyages Activité 2.2 : Trajets locaux Rubrique 3 : Équipement et fournitures Activité 3.2 : Location véhicule et achat kit pour formation Activité 3.5 : Autres (carburant)
Budget de l'activité	FCFA
Composante	Composante 4 : Appuyer les communes pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal
Financement/Bailleurs de	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » signé avec l'Union

fonds :	européenne.
TdR rédigé par :	Mbani Jean Marie, Chef d'Antenne Zone de Savane Sèche du Projet « Reboisement 1400 »

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APV/FLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

L'Action, sous forme d'une subvention octroyée à l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM³), permet de conduire des activités de reboisement et de régénération dans les forêts communales des zones sèches et de transition, à travers le Centre Technique de la Forêt communale (CTFC), qui est l'organe technique de l'ACFCAM.

Une fois le peuplement en maturité les communes détentrices des forêts plantées doivent se conformer à la réglementation en vigueur relative à la gestion des forêts en vue de mener une exploitation. Conformément aux dispositions de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts de la faune et de la pêche, les dispositions des articles suivants doivent être appliquées:

Article 30.- (1) Est considérée, au sens de la présente loi, **comme forêt communale, toute forêt qui** fait l'objet d'un acte de classement pour le compte de la commune concernée ou **qui a été plantée par celle-ci.**

Alinéa (2) L'acte de classement fixe les limites et **les objectifs de gestion de ladite forêt qui peuvent être les mêmes que ceux d'une forêt domaniale, ainsi que l'exercice des droits d'usage des populations autochtones.** Il ouvre droit à l'établissement d'un titre foncier au nom de la commune concernée.

Alinéa (3) Les forêts communales relèvent du domaine privé de la commune concernée.

Alinéa(4) La procédure de classement des forêts communales est fixée par décret.

Article 31.- (1) Les forêts communales sont dotées d'un plan d'aménagement approuvé par l'administration chargée des forêts. Ce plan d'aménagement est établi à

¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

³ACFCAM : <http://www.foretcommunale-cameroun.org>

la diligence des responsables des communes, conformément aux prescriptions de l'article 30 ci-dessus.

Article 32.- (1) L'exécution du plan d'aménagement d'une forêt communale relève de la commune concernée, sous le contrôle de l'administration chargée des forêts qui peut, suspendre l'exécution des actes contraires aux indications du plan d'aménagement

Alinéa(2) En cas de défaillance ou de négligence de la commune, l'administration chargée des forêts peut se substituer à celle-ci pour réaliser, aux frais de ladite commune, certaine opération prévues au plan d'aménagement.

Alinéa(3) Les produits forestiers de toute nature résultant de l'exploitation des forêts communales appartiennent exclusivement à la commune concernée.

Article 33.- Les communes urbaines sont tenues de respecter, dans les villes un taux de boisement au moins égale à 800 m² d'espaces boisées pour 1.000 habitants. Ces boisements peuvent être d'un ou de plusieurs tenants.

Au regard des acquis du Projet de Bois –Energie, des avancées ont été constatés sur le terrain. Aussi, le MINFOF a élaboré les directives d'aménagement et de gestion des formations forestières de la zone sèche.

Par conséquent, dans le cadre du suivi des activités du projet Reboisement 1400 et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'Action, l'équipe technique du CTFC tiendra une séance de formation du **2 au 4 décembre 2019** en vue de mieux outiller les agents communaux sur la vérification et le suivi légal du bois-énergie notamment les communes de : **Gueme, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza et Yagoua** . D'où les présents TDRs.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

La présente formation a pour objectif principal d'appuyer les communes de Gueme, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza et Yagoua pour l'approvisionnement du marché domestique en bois énergie d'origine légale.

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Accompagner les communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi et de légalité
- Former les communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l'origine du bois énergie et charbon (en provenance de la Région de l'EST du pays): le personnel communal (CPCF, CFC, Agent communal) formé, vérification de l'origine légale du bois énergie.
-

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette formation, les résultats suivants sont attendus :

- Les capacités techniques et opérationnelles des agents communaux, CPCFC, CFC, sont renforcées en matière : des procédures pour le contrôle de la légalité et de traçabilité des bois énergie et produits dérivés en vente dans le marché domestique.

2. METHODOLOGIE

2.1. Personnes ciblées

Tous les participants recevront une invitation et les présents TDRs, avant le début de la formation. Le CTFC en synergie avec la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Extrême-Nord, du DDFOF-Mayo-Tsanaga, le Responsable de l'association des vendeurs de bois au marché urbain de Maroua et le Président de l'ASGOBI Forêt communautaire de Biskavai-Mokolo se chargera de préparer toute la logistique nécessaire et informera les participants sur les équipements à prévoir pour les visites dans le forêt communautaire de Biskavai et le marché urbain de Maroua.

Le Chef d'Antenne prendra attache avec les différentes autorités locales afin de leur informer de la tenue l'organisation de cette formation (Sous-Préfet de Mokolo, Maire de Mokolo, Commissaire spécial, Commandant de brigade de Mokolo, Commissaire sécurité publique de Mokolo), pour garantir la sécurité des participants au cours de la visite de l'exploitation dans la forêt communautaire. Le Chef d'antenne effectuera une visite avancée pour s'enquérir du niveau de l'exploitation pour les besoins de la visite dans la forêt communautaire de Biskavai. Enfin, le Chef d'antenne et la DRFOF/DRENMINEPDED prendront contact avec les responsables des associations des vendeurs de bois du marché de Maroua : GOTRABOC ET TRANSGOBOC pour la visite du marché urbain.

- Le Chef d'Antenne va également recourir aux Chef Brigade Régionale de Contrôle REN
- Chef de Service Régionale des Forêts Région du Nord
- DDFOF Bénoué,
- DDFOF Mayo-Danay,
- DDMINEPDED Mayo-Danay,
- DDFOF-Mayo-Tsanaga
- CSForêt Diamaré pour des présentations relatives à la légalité du bois-énergie
- Le Coordonnateur de la GIZ/pro/PFE,

- Le Docteur Victor Kemeuze; Expert national en bois-énergie/ ECO CONSULTING GROUP.

Par ailleurs, un caméraman local sera convié pour couvrir la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation à Maroua et à Mokolo à travers les interviews des participants au cours des visites de terrain, dans la forêt communautaire de Biskavai et le marché urbain de bois de Maroua. Des véhicules seront loués pour le transport en forêt des participants et pour assurer la logistique du trajet Maroua-FC Biskavai-Mokolo afin de suivre la visite de la forêt communautaire de Biskavai et la visite du marché de bois de Maroua.

A la clôture de l'atelier de formation à Mokolo, les participants recevront les parchemins.

Les cibles de ces activités, sont pour chacune des 08 Communes:

- Le Maire ou son représentant,
- Le Chef de la cellule de la foresterie communale (CFC)/CCD ;
- Le Chef de poste forestier et de chasse ou son représentant.
- Le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune
- Le Délégué Départemental MINEPDED.

Au total, **(42) participants** seront attendus à cette formation.

Trois (03) agents du MINFOF assureront la formation proprement dite, repartis en 02 équipes.

Une secrétaire sera retenue par le chef d'antenne pour assurer la logistique.

Cinq (05) guides locaux de la forêt communautaire de Biskavai faciliteront l'accès et la visite en forêt.

Tableau 1 : Nombre de participants à la formation

Communes Cibles	Participants					Total des participants
	Maire/Représentant	CFC/CCD	Chef de poste	DDFOF	DDMINNEPDED	
Gueme	1	1	1	1		4
Yagoua	1	1	1	1		
Kaélé	1	1	1	1	1	5
Waza	1	1	1	-	-	3
Mogodé	1	1	1	1		4

Mokolo	1	1	1	-	1	4
Koza	1	1	1	-	-	3
Pitoea	1	1	1	-	-	3
SOCIETE CIVILE						
ASGOBI-Mokolo	1					
Guides locaux (ASGOBI)	5(uniquement en forêt) au jour 3.					
GOTRABOC	1					
Secrétaire	1					
Caméraman local	1					
Journalistes	2					
Total						

2.2. Lieu, Durée et Modules de formation

Les formations se dérouleront dans les villes de Maroua et de Mokolo, sur une durée de 03 jours. Toutefois, le chef d'antenne effectuera une la mission préparatoire à l'atelier à Mokolo, pour rencontrer le personnel administratif cité plus haut, préparer le logistique et rencontrer le responsable de la FC Biskavai puis une visite dans la forêt communautaire de Biskavai-Mokolo et une autre au marché urbain de Bois-Energie de Maroua).

2.3. Documents didactiques et outils de formation

- Les banderoles pour afficher sur le site de la formation pour la sensibilisation ;
- Copies des Tdrs de la formation à distribuer et remettre aux participants comme document de base pour la formation ;
- Exposés de la formation gravés sur clés USB ;
- Boussoles, décamètre, clisimètre, GPS, appareils photos
- Tableaux conférence ;
- Valise zopp ;
- Papier conférence ;
- Imprimante/photocopieur ;
- Vidéo projecteur ;
- Onduleurs ;
- Ordinateurs portables ;

- Surge M.G.E, rallonges ;.

Agenda de la formation

Jours	Thèmes/Activités		INTERVENANTS	Durée / Heure	
04/12/19	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Arrivée et enregistrement des participants ❖ Arrivée et installation des Délégués Régionaux 		Participants	08h00 09h00	
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mot du Chef d'antenne du CTFC</i> • <i>Mot du Délégué Régional MINEPDED</i> • <i>Mot d'ouverture de la formation par le Délégué Régional MINFOF</i> • <i>Photo de famille</i> 		Participants	08h30 – 09h00	
	Pause-café				09h00 09h30
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Présentation des participants et recueil des attentes ❖ Présentation du programme de la formation ❖ Modalités pratiques 		Participants	09h30 09h45	
	<p><u>Exposé:</u> Programme Forêts environnement et la gestion des réserves forestières à partir de 2020</p> <p>Exposé : Inventaire forestier et paramètres d'exploitation en zone de savane sèche.</p> <p><u>Exposé:</u> <i>Bilan critique des activités illégales dans la filière</i></p>		Docteur Désiré/GIZ	09h45 10h	
		Docteur Kemeuze/Eco-Consult	10h10- 10h25		
		DDMINEPDED/MD	10h35- 10h50		

	<p><i>bois-énergie (exploitation, transport et commercialisation) : une vue du MINEPDED.</i></p> <p>Enjeux de l'approvisionnement du marché domestique à partir des plantations d'alignements</p> <p>Gestion du BE et reboisement par les services déconcentrés du MINFOF de la Région du Nord</p> <p>Partage de l'expérience de GOTRABOC en matière d'exploitation, d'achat, de bois et de transport et d'approvisionnement du marché urbain de Maroua : cas du village de Ndoayang</p>		<p>Chef de Section Départementale des Forêts du Diamaré.</p> <p>Chef Service Régional des Forêts (RN)</p> <p>Président GOTRABOC</p>	<p>11h-11h15</p> <p>11h25-11h40</p> <p>11h50-12h30</p>
	<p>Partage de l'expérience de GOTRABOC en matière d'exploitation, d'achat, de bois et de transport et d'approvisionnement du marché urbain de Maroua en charbon de bois.</p>		Président GOTRABOC	12h30-13h
	Pause déjeuner			
	Echanges			14h-14h15
	<u>Exposé:</u> Bilan de la filière illégale de bois-énergie dans la Région de l'Extrême-Nord : flux interne et transfrontalier		DD Mayo-Danay	14h20-14h45
	<u>Exposé:</u> Système de contrôle forestier et actions du MINFOF		CBREN	14h45-15h10

	Evaluation du flux transfrontalier Cameroun-Tchad dans l'Arrondissement de Vele ; Département du Mayo-Danay/Région de l'Extrême-Nord		CCD Gueme	15h15-15h45
	Groupe de travail : Termes de références des travaux en groupe : Sur la base des présentations en plénière et des activités déjà proposées, dégager les possibilités d'amélioration des conditions cadres liées au BE et à la gouvernance forestière. Le Rôle des différents acteurs dans l'aménagement et l'opérationnalisation des marchés urbains et ruraux.			15h45-17h
	<i>Restitution des travaux de groupe</i>		Modérateur	17h fin de la journée
	Jour 2 : 05/12/2019			
		Pause-café		8h00 – 8h30
	Recapitulation des activités réalisées le jour 1		Modérateur	8h35-8h40
	<u>Compte rendu de l'initiative commerciale</u> d'approvisionnement de la ville de Maroua en charbon de bois issus des rebus de scierie de la Région de l'EST.		DDFOF/Mayo-Danay	8h40 – 9h05
	<u>Exposé</u> : Cadre législatif et réglementaire en matière d'exploitation en bois-énergie. Par DDFOF-MT		DDFOF Mayo-Tsanaga	9h05 – 9h30
	<u>Exposé</u> : <i>Chaine de traçabilité du BE : défis et perspectives</i>		Chef de Section Départementale Diamaré	9h30 – 9h55

	Exposé Approvisionnement des marchés Urbains et ruraux en BE :cas des communes de Mogodé et de Mokolo.		DDFOF/Mayo-Tsanaga	9h55 – 10h25
	Exposé : Capitalisation des expériences pilotes de gestion des Réserves Forestières Transférées de Mogodé et de Zamay.		DDFOF/MT	10h25 – 10h50
	Développement des systèmes agroforestiers avec les essences à croissance rapide de Bois-énergie		DDFOF/Bénoué	10h50-11h15
	<u>Travaux en groupe</u> : Termes de références des travaux en groupe : Sur la base des présentations en plénière et des activités déjà proposées, dégager les possibilités d'amélioration des conditions cadres liées au BE et à la gouvernance forestière. Le Rôle des différents acteurs dans l'aménagement et l'opérationnalisation des marchés urbains et ruraux.		Groupe 1 : Maires et Chefs de Cellules de Forêt communale. Groupe 2 : DDFOF et DDMINEPDED. Groupe 3 : Chefs de Postes, GOTRABOC ET ASGOBI.	
	Pause déjeuner			13h
	Restitution et échanges		Modérateur	14h-16h
	Modalités pratiques pour la journée du 6/12/2019.		Modérateur	16h-16h30
06/12/19				
	❖ Rassemblement des participants ❖ Descente à la forêt communautaire de Biskavai		Formateurs et Participants	07h00 - 07h30
	Pause café			
	Départ pour Maroua, visite du marché de bois	Visite du marché urbain de bois de de	Formateurs et Participants	8h30

		Maroua		
	Départ Marché de urbain de bois de Maroua pour la Forêt communautaire de Biskavai. Démonstration des méthodes de production de bois, marquage des souches, abattage, ensterrage.		Formateurs et Participants	9h30
	<u><i>FIN DE LA FORMATION</i></u>			
	❖ Remise des parchemins aux participants ❖ Mot de fin des formateurs ❖ Photo de famille.			12h00
	Retour des participants			13h00

3. PRODUITS ATTENDUS

- Rapport final de la formation ;
- Fiches de présence
- Parchemins aux participants.

4. BUDGET DE LA FORMATION

Désignation	Unité	Nombre de jours	Budget de la mission	
			Coût Unitaire	Coût Total
1. Mission préparatoire MarouaetMokolo				
Chef d'Antenne du CTFC	Per diem	1	25 000	25 000
Location moto pour Biskavai	FF		15 000	15 000
Location taxi pour logistique	Forfait journalier		20 000	60 000
S/Total 1		3		100 000
2. Matériel didactique et logistique				
Papier conférence	Rouleau	1	6 000	6 000
Paquets de marqueurs	Paquet	1	7 500	7500
Paquets de stylos	Paquet	2	5 000	10 000
Clés USB	Clé	40	3500	140 000
Encres pour imprimantes HP Officejet 6500	Boite	3	70 000	70 000
Eau minérale	Palette	40	1 500	60 000
Location vidéo projecteur (mise à disposition par la GIZ)	Projecteur	2	0	0
Location groupe électrogène + carburant	Forfait	3	30 000	90 000
Kits participants (chemises kraft, chemises cartonnées, blocs notes, crayons et gommes)	Kit	40	1 500	60 000

Désignation	Unité	Nombre de jours	Budget de la mission	
			Coût Unitaire	Coût Total
Scotch adhésif, punaises	Rouleau/boite	4	1 000	4 000
Main d'œuvre préparation + décoration + nettoyage salles de formation	Salle	3	25 000	75 000
Affiches banderoles		1	40 000	40 000
Location chaises et manutention	salle	50 x 2	150	22 5000
Transport chaises				10 000
Main d'œuvre préparation et décoration salle		3	25 000	75 000
Sonorisation		2	25 000	50 000
S/Total 2				000
3. Prise en charge Médias				
Cameraman (salle et terrain)	Perdiem	2	15 000	30 000
Œil du Sahel	perdiem	2	15 000	30 000
CRTV	Per diem	3	20 000	60 000
S/Total 3				120 000
4. Prise en charge des participants				
Prise en charge des maires ou Adjoints	8	2	50 000	800 000
Prise en Délégués Régionaux	2	1	20 000	40 000
Prise en charge des Délégués Départementaux (MT, MD, MK, BE)	8	3	40 000	960 000
Prise en charge des CFC et CPF 8 (communes hors Lagdo)	16	3	25 000	1 200 000
Prise en charge société civile ASGOBI-Mokolo	1	3	25 000	75 000

Désignation	Unité	Nombre de jours	Budget de la mission	
			Coût Unitaire	Coût Total
Prise en charge société civile GOTRABOC	1	3	15 000	45 000
Prise en charge personne ressource secrétaire comptable	1	3	20 000	60 000
Journaliste Cameraman	1	2	15 000	30 000
Journaliste Camaroon Tribune	1	3	20 000	60 000
Journaliste Mutations	1	2	15 000	30 000
Café	42	3	2000	252 000
Déjeuner	42	42	4000	504 000
Provisionremboursement a/r sur tiket				300 000
LOCATION 2 CARS Hiace pour déplacement en forêt avec carburant	2	1	60 000	120 000
Guides locaux (05)	5	1	10 000	50 000
Crédit de communication	FF	FF	FF	50 000
Péages	Ticket	2	500	2000
Assistant Secrétaire comptable	1	3	20 000	60 000
Impression, photocopies et reliures des fiches	FF	FF		100 000
PRISE EN CHARGE DES INTERVENANTS				
CBREN formateur	FF	3	30 000	90 000
Chef Service Régional des Forêts (Région du Nord) formateur	FF	3	30 000	90 000
Chef Section Départementale des Forêts formateur	FF	2	30 000	60 000
				4 898 000
GRAND TOTAL				5 788 000

Le Budget de la présente mission est estimé à Elaboré par le Chef d'Antenne CTFC
Sèche : le 27/11/2019
Approuvé par le Directeur du CTFC le

Directeur du CTFC